**MOTION DHG RENTREE 2013 – Collège de La Pléiade, SEVRAN (93)**

Nous, membres élus au Conseil d’Administration du Collège de La Pléiade de Sevran (93) réunis ce lundi 18 février 2013, déplorons que la demande de remontée du Tableau de Répartition des Moyens par Discipline ait été placée trop tôt dans le calendrier (le mercredi 13 février 2013), de sorte que les chefs d’établissement n’ont pas pu organiser les Conseils d’Administration dans les délais et que la Direction des Services Départementaux de l’Inspection Académique nie ainsi le rôle décisionnel du CA.

De plus, nous déplorons l’augmentation du taux d’Heures Supplémentaires Annuelles par rapport aux Heures Postes. Cette augmentation ne va pas dans le sens de la création de postes et fait pression sur les enseignants en leur alourdissant leur charge de travail.

Concernant la DHG pour la rentrée 2013 dont nous avons pris connaissance, nous contestons tout d’abord la prévision du nombre d’élèves de 3ème et le chiffre global d’heures attribuées au collège de La Pléiade, par la DSDEN. En effet, nous ne contestons absolument pas la répartition proposée par la chef d’établissement -  qu’elle a, de plus, réalisée en concertation avec les équipes d’enseignants - mais, **si nous acceptons cette répartition, nous acceptons alors l’enveloppe globale accordée, ce qui n’est pas le cas.**

En effet, la DHG prévoit un effectif total de **125 élèves de 3ème** à la rentrée 2013, or le collège estime ce nombre en deçà de la réalité du terrain, sachant que les prévisions de l’établissement ont toujours été très proches de la réalité. **Sans attendre le mois de juin, nous demandons donc la dotation en heures pour permettre le fonctionnement d’une sixième division de 3ème.**

Par ailleurs, nous tenons à rappeler plusieurs points qui nous semblent justifier notre demande d’une dotation d’heures plus conséquente :

* Notre établissement était auparavant présenté comme un « établissement difficile pour débutants », classé PEP1, puis PEP4 et actuellement APV. De plus, il est situé en zone de prévention violence, et les élèves qui y arrivent sont majoritairement issus d’une école primaire classée Zone d’Education Prioritaire. Le nombre de familles appartenant à des catégories socioprofessionnelles défavorisées augmente chaque année, tandis qu’un nombre important de personnels néo-titulaires commence ici leur carrière.
* D’autre part, nous constatons qu’en dépit du bien-fondé et du sérieux du **projet natation** que nous tentons de reconduire chaque année, la dotation d’une seule heure est insuffisante pour mettre en place cette priorité éducative. Nous rappelons que ce projet est destiné aux élèves non-nageurs, ce qui est le cas de 50% des élèves entrant en 6ème.
* Notons aussi que, depuis trois ans, a été mise en place la **formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1**. Pour que cette formation puisse être proposée à l’ensemble des élèves en classe de 5ème, nous avons besoin d’un abondement de trois heures. Quatre heures étant déjà prises sur nos heures d’autonomie.
* Par ailleurs, nous nous étonnons toujours sur le fait que, dans le département de la Seine-Saint-Denis, les établissements ne reçoivent pas les huit heures nécessaires pour mettre en place l’enseignement du **latin** de la 5ème à la 3ème. De même, pour permettre aux élèves de continuer la **classe bi-langue** et pour la proposer aux futurs élèves de 6ème, nous avons besoin de cinq heures. Sans compter que, pour mettre en place le nombre adapté de groupes de langues vivantes LV2 en 4ème et en 3ème, nous avons besoin de six heures.
* Enfin, **le peu d’heures d’autonomie** dont dispose notre établissement nous oblige à créer des regroupements de classes de 6ème qui ne profitent donc pas de l’Aide Personnalisée comme décrit dans les textes. Aussi, ce peu d’heures ne nous permet pas de mettre en place le **renforcement en espagnol**, les allègements nécessaires aux **Travaux Pratiques** à tous les niveaux dans les matières scientifiques et technologiques, ni les **aides indispensables** pour permettre à tous les élèves de mener une scolarité réussie et de lutter ainsi efficacement contre l’échec scolaire, l’absentéisme, la violence et la souffrance scolaires.

Un véritable souci pédagogique et la recherche d’une meilleure réussite scolaire ne peuvent s’envisager sans les heures d’enseignement nécessaires, pour qu’élèves et enseignants travaillent dans des conditions adaptées.

Nous attendons une réponse à notre juste demande et souhaitons qu’une délégation de parents d’élèves et de personnel soit reçue par le DASEN.

**Nous demandons donc expressément la prévision, dès maintenant et non en juin, d’une sixième division de 3ème et la dotation en heures pour la faire fonctionner, ainsi que :**

* **Un abondement de deux heures pour le projet natation « non-nageurs » ;**
* **Un abondement de trois heures pour la formation PSC1 ;**
* **Un abondement de huit heures pour le latin ;**
* **Un abondement de cinq heures pour les langues vivantes en classe bi-langue en 6ème et en 5ème ;**
* **Un abondement de six heures pour les groupes de LV2 en 4ème et en 3ème ;**
* **Un abondement de deux heures pour le renforcement en espagnol ;**
* **Les heures nécessaires pour alléger les cours en sciences et technologie, en particulier pour diminuer les effectifs, une fois par quinzaine, en 5ème et 3ème soit 30 heures ;**
* **Les heures nécessaires pour rendre hebdomadaires (et non toutes les deux semaines) les aides en français et mathématiques en cycle central et créer cette aide en 3ème soit 17 heures (en créant tout de même des regroupements de deux classes).**